



L'EDITO

Chère concitoyenne, Cher concitoyen,

Le Président de la République avait annoncé, lors de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, que les particuliers souffriraient des conséquences économiques de ce conflit. Cela se concrétise : nous pouvons vivre sans moutarde, mais pas sans gaz pour ceux dont le chauffage dépend de cette énergie... Le prix de l'électricité est couplé à celui du gaz, et les communes comme Saint Clair ne sont pas concernées par le « bouclier tarifaire » annoncé par le Gouvernement. Par conséquent, le budget communal devrait subir une hausse des dépenses énergétiques de plus de 200 000 €/an... dès 2023... L'énergie la moins chère étant « celle que nous n'utilisons pas », nous vous présentons les mesures prises à l'annonce de ces hausses pour réduire nos consommations !

Je rappelle que les personnes en grandes difficultés peuvent s'adresser à notre CCAS et qu'une aide peut être apportée pour la facture de chauffage, selon leurs revenus.

Venez vous « réchauffer » en participant aux manifestations organisées par nos associations mais, lorsque le froid arrivera, pensez à vous vêtir suffisamment, car les températures des salles seront plus basses...

Nous espérons avoir l'occasion de vous rencontrer lors de la cérémonie de commémoration du 11 novembre, de la matinée de la chasse, de la Brocante organisé par le Sou des Ecoles, ainsi que durant les concerts proposés par la commission Culture ou le marché de Noël du Comité des fêtes.

Olivier MERLIN

Retrouvez toute l'actualité en détail sur le site de la ville
@ : www.st-clair-du-rhone

L'actu en bref...



LE 104^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918, sera commémoré à Saint Clair du Rhône le vendredi 11 novembre 2022.

Rassemblement devant la mairie à 11h30 pour le défilé jusqu'au monument aux morts. Distribution de pains au chocolat aux enfants présents après la cérémonie, et vin d'honneur offert à tous les participants en salle polyvalente Espace Jean Fournet.

Prolongation de l'arrêté sécheresse

niveau 3/4, jusqu'au 30 novembre 2022.

Plus d'infos sur le site de la ville.



Ateliers de Noël :

Les référents des quartiers de Glay et des Prailles vous invitent à les rejoindre avec vos amis et voisins : **Le samedi 12 novembre à partir de 9h, salle du Foyer Georges Némoz** de Saint Clair du Rhône, pour fabriquer des décors de fête à installer près de la salle de la Chapelle et au carrefour des Littes. Venez nombreux, avec votre joie de vivre et vos scies, marteaux, polystyrène, bois, branchages et idées !



Prochaine permanence :
Judi 24 novembre
de 9h30 à 11h30 en mairie.

Service
gratuit



Besoin d'aide pour vos **démarches administratives** ou **en ligne** ? contactez Mme Elisabeth EPARVIER, au 06.19.43.60.56, elle vous donnera rendez-vous en mairie.

ENERGIE : UNE NOTE SALEE POUR LA MAIRIE !

200 000€ de hausse prévisionnelle pour 2023 :

Dans un contexte d'explosion des tarifs énergétiques, la hausse des factures est estimée à 200 000 € pour la commune, malgré les efforts effectués en amont : construction de bâtiments récents moins énergivores, rénovations d'isolations et de systèmes de chauffage, extinction partielle de l'éclairage public et remplacement de points lumineux en LED, etc...

L'équilibre du budget en danger :

Outre cette hausse des prix, la commune doit faire face à l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires, ayant des répercussions sur le budget consacré aux salaires, et à l'inflation d'une manière générale. Le « budget de fonctionnement » s'en trouve fortement impacté, et des choix contraints devront être faits pour le rééquilibrer.



Au pied du mur, comment réagir ?

Un « plan de sobriété énergétique » a été présenté aux élus du conseil municipal le 11 octobre dernier. L'adhésion a été unanime. Ce plan est composé de mesures visant à réduire nos consommations.

Quelles mesures ?

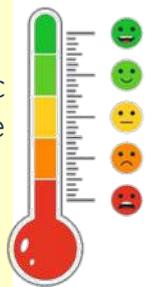
Limiter la température :

Pôle Petite Enfance et Foyer Clariana :
A priori : 21° ou 22° (à confirmer)

Ecoles : 20° dans les classes

Tous les autres locaux et bureaux : 19°

Mise en place d'une traçabilité, avec intervention rapide en cas de dysfonctionnement.



Révision des éclairages :

Inventaire de tous les éclairages des bâtiments, suppression des points lumineux non indispensables, et remplacement en LED des anciennes lampes lorsque cela est possible.

Concernant l'éclairage public, vous avez pu remarquer que ses horaires ont changé depuis le passage à l'heure d'hiver.

Les coupures seront, pendant l'hiver, de 22h à 6h.

**voir encart*

Illuminations :

Cette année, seules les illuminations au sol (ronds-points par exemple) seront installées, ce qui nous permet une économie des frais d'installation des suspensions conséquente.

En revanche, les référents de quartiers, les jeunes de l'accro et les élus se mobilisent pour fabriquer des ilots décoratifs avec des matériaux recyclés.

**voir encart*

Regroupement d'activités :

sur le même bâtiment pour en libérer un autre, et éviter son chauffage.

Systèmes de programmation ou d'extinction des équipements qui restaient en veille.

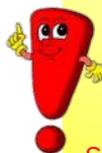
Et pour demain ?

Dans un deuxième temps, certains bâtiments nécessitent un fractionnement des zones de chauffage. Pour exemple : La coupure du chauffage d'une école pendant les vacances prive les logements qui y sont associés de chauffage.

Dans certains sites, une séparation des compteurs est nécessaire afin d'avoir une lisibilité de leur consommation.

Les panneaux lumineux, ainsi que « la Madone » et la Vierge de la niche de l'espace Benatru s'éteindront en même temps que l'éclairage public.

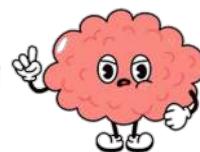
Qui est concerné ? tout le monde !



Si les objectifs en termes d'économie d'énergie ne sont pas atteints, nous nous verrons contraints de prendre d'autres décisions plus drastiques...



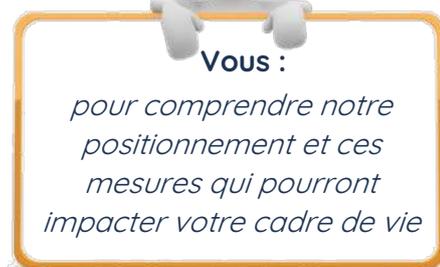
**Les associations
utilisatrices des
espaces communaux**
*pour respecter les
mesures*



Les élus
*pour décider et
donner l'exemple*



Les agents municipaux
*pour mettre en œuvre le
plan de sobriété*



Vous :
*pour comprendre notre
positionnement et ces
mesures qui pourront
impacter votre cadre de vie*

*Info : éclairage public

Suite à l'enquête faite au printemps dernier :

- 234 réponses sur 3 706 habitants (1 575 foyers et 3 115 hab. + de 15 ans)
- 58,6 % indiquent ne pas être gênés par l'extinction de l'éclairage public nocturne
- 5 % indiquent être gênés pour des questions d'horaires
- 33 % indiquent avoir un sentiment d'insécurité
- et 7 % sont gênés pour d'autres raisons

Globalement, la majorité des Saint-clairois indiquent ne pas être gênés, ou ne se sentent pas concernés par cette question.

Dans le cadre du plan de sobriété énergétique, la mairie est dans l'obligation de prendre des mesures d'urgence en termes d'économie d'énergie, et l'éclairage public en fait partie. Nous comptons sur votre compréhension.

Néanmoins, à moyen et long terme, le dossier sur l'éclairage public est loin d'être clos. Il faut savoir que les équipements actuels ne permettent aucune flexibilité, ni aucun système de modulation, radar, etc. Certes, des aménagements existent, mais ils sont incompatibles avec nos installations et/ou notre budget. Nous continuons nos recherches.

*Info : illuminations

Grâce à l'action des référents de quartiers, des ornements vont être installés sur différents points de la commune.

Un ilot aménagé sur la place du marché accueillera les décors confectionnés par les enfants de l'ACCRO, ainsi que la boîte aux lettres du Père Noël.

Rendez-vous sur le site de la ville pour plus de détails !

L'Agenda

MATINEE GUEUSES - SAUCISSES

Proposée par l'ACCA

Dimanche 20 novembre à partir de 8h

Place de la Mairie

BROCANTE DU SOU DES ECOLES

Dimanche 20 novembre

7h - 16h Espace Jean Fournet

Tarif entrée à 1€ à partir de 16 ans

Réservations obligatoires pour les exposants en intérieur.

Infos et réservations : 07.82.33.81.32

par mail : brocante.stclairdurhone@gmail.com

Concert : « JUKE BOX Live Interactif » par AM'Artist

Dimanche 20 novembre - 17h salle de spectacle.

4 Chanteurs pour des animations interactives avec le public qui fait la programmation du concert en choisissant les titres qu'il veut entendre et chanter...

Infos et réservations : comcom.stclair@gmail.com

ou sms au 06 52 90 30 31

- Adultes 8€
- - de 12 ans 6€
- - de 6 ans : gratuit

Organisé par la Commission Culture & Patrimoine.

Interclubs des Archers, dimanche 27 novembre au boudrome, ouvert au public. Venez les voir tirer !



Le comité des fêtes vous convie à son **MARCHE DE NOEL** les **vendredi 2** (17h/23h) et **samedi 3**

décembre (10h/18h), avec au programme : De nombreux exposants, des nouveautés à découvrir. Le retour du buffet traditionnel, si les conditions sanitaires le permettent.

Une vente de sucré par les jeunes de l'ACCRO

Le passage du Père Noël !!! le samedi 3 décembre entre 11h et 12h, puis entre 14h et 15h, et enfin entre 16h et 17h.

L'entrée est toujours gratuite, nous vous attendons nombreux pour ce moment festif dans l'esprit de Noël.

Concert : GARDEN GOSPEL GROUP

Chant Gospel - Dimanche 11 décembre, 17h salle de spectacle

Sous la direction de Véronique LAROSE chanteuse et Chef de Chœur reconnue

Infos et réservations : comcom.stclair@gmail.com

ou sms 06 52 90 30 31

- Adultes 8€
- - de 12 ans 6€
- - de 6 ans : gratuit

Organisé par la Commission Culture & Patrimoine.

Vie associative

SAINT CLAIR BRIDGE - Ça cartonne !

INITIATION DEBUTANTS GRATUITE

FORMATION PERFECTIONNEMENT ET COMPETITIONS

Mardis Matin tous les 15 jours et Vendredis Matin et Après-midi.

Renseignez-vous : scr.bridge@wanadoo.fr

Tel : 04 74 56 30 56 - 07 68 38 70 84



Application Gratuite :
Toutes les informations
instantanées de la ville en 1 clic !

Soyez les premiers informés en
téléchargeant gratuitement l'application



Play Store



Apple Store



App Gallery



Scannez-moi

Libre expression

Par la liste « Vivre en harmonie à Saint Clair du Rhône » M. DESSEIGNET

Frédéric, M. REYNAUD Claude, Mme QUAY Martine, M. FAURITE Sylvain, Mme MEHIDI Kadija et M. BELANTIN Julien.

**Vivre en Harmonie
à Saint Clair du Rhône**



vivreenharmonie2020@gmail.com